UNION INTERNATIONALE DES TÉLÉCOMMUNICATIONS

Genève, 11 janvier 2005

Avis de publication **Nº 212-03-Rév-04**

Avis de publication

Rapport sur le développement des télécommunications dans le monde

Indicateurs d'accès à la société de l'information

7e édition, 2003

via ITU Website

La septième édition du rapport de l'UIT sur les lignes d'évolution des télécommunications a pour thème «Les indicateurs d'accès à la société de l'information». Le rapport a été élaboré spécialement pour la première phase du Sommet mondial sur la société de l'information, tenue en décembre 2003. En plus des analyses, il comprend les plus récents indicateurs des télécommunications pour quelque 180 économies dans le monde.

Date de publication:	Anglais:	disponible
	Espagnol, français et russe:	disponibles début 2005
Langue:	Anglais, espagnol, français et russe	
Format papier:	Environ 200 pages – A4 (21 × 29,7 cm)	
Format électronique:	Adobe Acrobat™ PDF	
Numéro d'article:	Anglais:	24174
	Espagnol	24176
	Français:	24175
	Russe:	26260
Numéro ISBN:	Anglais:	92-61-10541-6
	Espagnol	92-61-10543-2
	Français:	92-61-10542-4
	Russe:	92-61-10544-0
Prix en francs suisses:	**Prix catalogue: CHF 100.–** Etats Membres et Membres des Secteurs: –15% Administrations des pays les moins avancés: –80% *Librairie électronique:* **CHF 100.–** *(Prix unique)*	

Division des ventes et du marketing
Place des Nations
CH-1211 Genève 20
Suisse

Téléphone: +41 22 730 61 42
Téléfax: +41 22 730 51 94
E-mail: sales@itu.int
www.itu.int/publications

Rapport sur le développement des télécommunications dans le monde

Indicateurs d'accès à la société de l'information

7e édition, 2003

Le Rapport sur le développement des télécommunications dans le monde 2003 traite de la manière de mesurer l'accès aux technologies de l'information et de la communication (TIC) et fait le point de l'état d'avancement de la société de l'information dans le monde entier. Les indicateurs classiques doivent être repensés compte tenu de l'accent mis aujourd'hui sur la manière dont l'avènement de la société de l'information bouleverse nos modes de vie, et en particulier nos communications, notre travail et nos loisirs. Un accès élargi aux nouvelles technologies, et en particulier à l'Internet, est essentiel pour réduire la fracture numérique. Cet accès est tributaire non seulement de l'infrastructure, mais également de la capacité pour l'individu d'utiliser les TIC à un prix abordable. Dans le rapport, on évalue les indicateurs et les méthodes statistiques en fonction de leur capacité de mesurer l'accès à la société de l'information, afin de mieux savoir dans quelle mesure les pays et les communautés du globe ont accès à celle-ci et d'aider les politiques à prendre les décisions qui s'imposent. L'on y expose également les difficultés rencontrées dans la collecte de données, tant dans les pays développés que dans les pays en développement.

Le rapport comporte six chapitres. Le Chapitre *premier* propose une mise en contexte de la société de l'information. L'on y explique pourquoi l'on a besoin de nouveaux indicateurs pour se tenir au fait des tendances et procéder à des comparaisons. Le Chapitre *deux* porte sur les indicateurs de mesure de l'accès des particuliers, des ménages et des communautés aux TIC et sur l'utilité de ces indicateurs dans la poursuite d'objectifs de politique générale, tels que le service universel ou l'accès universel. Le Chapitre *trois* concerne les méthodes de mesure de l'accès aux TIC dans les grands secteurs que sont les entreprises, le secteur public et les établissements d'enseignement, secteurs dans lesquels l'utilisation des TIC est déterminante pour le commerce électronique et pour la transparence et l'efficacité de l'administration publique, ainsi que pour encourager les jeunes à participer à la société de l'information. Le Chapitre *quatre* traite des relations entre les indicateurs des TIC et les objectifs du Millénaire pour le développement (OMD), dont on a beaucoup parlé comme références dans la détermination et l'évaluation des objectifs de développement à l'échelle mondiale. Le Chapitre *cinq* présente l'indice d'accès aux technologies numériques établi par l'UIT (Digital Access Index – DAI). L'indice DAI permet d'évaluer la capacité globale des habitants de quelque 180 économies d'accéder aux nouvelles TIC et de les utiliser. Il permet aux économies de se comparer entre elles et d'évaluer leurs faiblesses et leurs atouts respectifs. Il offre également un moyen transparent et globalement quantifiable de suivre la progression des efforts déployés pour améliorer l'accès aux TIC. Cet indice se révèlera essentiel pour la mise en œuvre du Plan d'action du SMSI et pour l'utilisation des TIC en vue de la concrétisation des objectifs du Millénaire pour le développement. Enfin, le Chapitre *six* comporte des recommandations destinées à améliorer la disponibilité des indicateurs d'accès à la société de l'information.

Le rapport a été publié à l'occasion de la première phase du Sommet mondial sur la société de l'information (SMSI), qui s'est tenue à Genève en décembre 2003.

Table des matières

1. Accéder à la société de l'information
2. Mesurer l'accès aux TIC
3. Les TIC dans les secteurs des entreprises, de l'éducation et de l'administration publique
4. Les TIC et les objectifs de développement pour le Millénaire
5. L'indice d'accès aux technologies numériques établi par l'UIT
6. Conclusions

CONDITIONS GÉNÉRALES DE VENTE

Prix

Les prix annoncés dans les Avis de publication, y compris ceux dans le Catalogue des publications de l'UIT et dans les Listes des Recommandations UIT-T et UIT-R (distribués gratuitement et affichés sur le site Web de l'UIT à l'adresse suivante: **www.itu.int/publications**), sont exprimés en francs suisses (CHF) et peuvent être modifiés sans préavis.

Une remise de 15% est accordée aux Etats Membres et aux Membres des Secteurs participant aux travaux de l'UIT. La réduction accordée aux Administrations des pays les moins avancés est de 80% du prix catalogue des publications de l'UIT. Les bibliothèques des établissements d'enseignement bénéficient également de cette réduction (pour les abonnements en ligne et les publications sur CD-ROM/DVD-ROM seulement). **Veuillez noter que le prix minimal facturé pour une publication achetée à la Librairie électronique est de vingt francs suisses (CHF 20.–) et qu'il n'y a pas de réduction sur ce service**.

Tous renseignements supplémentaires relatifs aux CD-ROM, aux DVD-ROM, aux Recommandations en ligne et à la Librairie électronique de l'UIT sont disponibles dans le Catalogue des publications et ses annexes (Listes des Recommandations UIT-R et UIT-T).

Mode de paiement

Toutes les publications sont payables à la commande:

a) par carte de crédit: American Express, Eurocard/Mastercard ou Visa;

b) par virement bancaire à l'UBS SA, Genève, sur le compte de l'UIT Genève, n° CH 96 0024 0240 C876 5565 0, SWIFT UBSWCHZH80A – Clearing n° 240;

c) par chèque payable à l'UIT;

d) par mandat postal international;

e) par virement au compte de chèques postaux de l'UIT: UIT Genève, n° 12-50-3 (pour la Suisse);

f) par bons de livres UNESCO.

Le paiement s'effectuera normalement en francs suisses (CHF). On peut également faire usage de chèques libellés dans d'autres monnaies librement convertibles en francs suisses, à condition que la conversion du chèque permette de couvrir le montant de l'achat au prix fixé en francs suisses. L'UIT n'accepte pas l'accréditif comme moyen de paiement.

Pour un traitement rapide de vos commandes, nous vous invitons soit à effectuer un prépaiement par carte de crédit, soit à profiter de notre nouveau service en ouvrant un compte de dépôts UIT.

Envoi

Les prix catalogue comprennent les frais d'envoi par voie postale économique, non recommandé, ou par le mode de transport qui est le plus favorable à l'UIT. Sur demande, l'envoi peut être fait par l'un des moyens suivants: avion, DHL, Federal Express, TNT, UPS ou valise diplomatique. Les montants estimés des frais d'envoi prioritaire sont calculés, sur demande, dans les devis. Depuis le 1er février 2003, les frais de recommandé sont ajoutés au coût de l'expédition par voie postale économique. Vous avez cependant la possibilité de les refuser mais, dans ces conditions, l'UIT ne prendra pas à sa charge le remplacement des colis non réceptionnés qui ont été expédiés par courrier non recommandé. Les droits de douane et autres taxes ou redevances liés à l'importation de marchandises ne sont pas pris en charge par l'UIT. L'UIT **n'est pas responsable** des problèmes de transport tels que délai, perte ou détérioration. Toute réclamation doit être faite dans les plus brefs délais et dans les six mois qui suivent l'expédition.

Retour des publications

Le retour d'une publication motivé par un défaut dans ladite publication donne exclusivement lieu à un échange et les frais consécutifs à cet échange sont pris en charge par l'UIT. Tout retour de publication doit intervenir dans le (1) mois qui suit la date d'expédition de la publication au client et avec l'accord préalable de l'UIT. Un montant minimal de cinquante francs suisses (CHF 50.–) est normalement facturé par l'UIT au client pour la remise de la publication en stock.

Les achats effectués en direct au comptoir de vente de l'UIT ne sont ni repris ni échangés.

Ces conditions générales sont applicables pour les publications électroniques (CD-ROM, DVD-ROM et en ligne), sous réserve des dispositions spécifiques dérogatoires contenues dans les Accords de licence. La passation d'une commande implique l'acceptation sans réserve des présentes conditions générales de vente.

Aucune des dispositions des présentes conditions générales de vente ne peut être interprétée comme constituant une dérogation ou une renonciation aux privilèges, immunités et facilités dont jouit l'UIT conformément aux accords internationaux qui lui sont applicables, en particulier à l'Accord de siège conclu avec le Conseil fédéral suisse le 22 juillet 1971, ainsi qu'à la Loi suisse et à toute autre loi nationale applicable.

Les commandes par téléphone ne sont pas acceptées.
Veuillez les envoyer par écrit.

Numéro d'article: ❑ **24175** Français
❑ **26260** Russe

Nº 212-03-Rév-04

Rapport sur le développement des télécommunications dans le monde

Indicateurs d'accès à la société de l'information

7e édition, 2003

Bon de commande

Adresse de facturation (en majuscules)

Nom de la société ou de l'organisme

Division / Département | Nom de la personne à contacter

Rue / Case postale

Ville | Code postal

Pays

Numéro de téléphone | Numéro de téléfax | E-mail

Mode d'expédition préféré

☐ économique (gratuit)*
☐ économique recommandé
☐ avion recommandé
☐ DHL (Nº de compte international)
☐ Federal Express (Nº de compte international)
☐ UPS (Nº de compte international)
☐ TNT (Nº de compte international)

Adresse d'expédition (si différente de l'adresse ci-dessus)

Nom de la société ou de l'organisme

Division / Département

Rue / Case postale

Ville, code postal | Pays

Mode de paiement

☐ Chèque à l'attention du Secrétaire général de l'UIT
☐ Mandat à l'attention du Secrétaire général de l'UIT
☐ Virement bancaire de _____ CHF sur le compte de l'UBS SA à Genève, n° CH 96 0024 0240 C876 5565 0, SWIFT UBSWCHZH80A – Clearing n° 240

Veuillez débiter ma carte de crédit de _____ CHF Nom du titulaire _____

☐ American Express ☐ Eurocard / Mastercard ☐ Visa

N° de la carte ☐☐☐☐☐☐☐☐☐☐☐☐☐☐☐☐ Date d'expiration ☐☐☐☐ Code de sécurité ☐☐☐☐

Veuillez me faire parvenir

Numéro d'article	Titre de la publication	Code de langue	Prix unitaire	Quantité	Total CHF

REFPUB\CATALOG\ORDER

Je confirme cette commande

Référence de votre commande | Nom du signataire

Date | Signature

*Veuillez noter que l'UIT ne prendra pas à sa charge le remplacement des colis non réceptionnés qui ont été expédiés **par courrier non recommandé**. L'UIT **n'est pas responsable** des problèmes de transport tels que délai, perte ou détérioration.

Prière de signer et de renvoyer ce bon de commande dûment rempli à l'adresse suivante:

UIT
Division des ventes et du marketing
Place des Nations
CH-1211 Genève 20 – Suisse

Téléfax: +41 22 730 51 94
E-mail: sales@itu.int